

Strasbourg, le 25 octobre 2023

## **Collectivité européenne d'Alsace**

### **Les principales décisions de la commission permanente pour le Territoire de Mulhouse**

Les Conseillers d'Alsace se sont réunis vendredi 20 octobre en commission permanente sous la présidence de Frédéric Bierry. Cette séance a notamment permis aux élus de réaffirmer leur soutien aux acteurs des territoires.

#### **Pour le développement du Centre Sportif Régional d'Alsace**

Le Centre Sportif Régional d'Alsace et la Collectivité européenne d'Alsace ont renouvelé leur convention de partenariat pour un montant total en fonctionnement de 1 296 000 € (soit 432 000 € par an) et en investissement de 300 000 € (100 000 € par an). En cette année olympique, ce soutien fort de la Collectivité témoigne de son engagement pour le développement de la pratique du sport, le CSRA accueillant de nombreux sportifs de haut-niveau.

A travers ce partenariat, le CSRA poursuit son projet de développement autour de 3 axes :

- un centre d'entraînement pour les sportifs, de l'amateur au haut niveau
- un centre d'expertise avec notamment un plateau médical de pointe
- un centre d'accueil pour le mouvement sportif, des évènements, la Maison Sport Santé

L'accord de coopération avec la Collectivité européenne d'Alsace comprend également la mise à disposition de salles, bureaux ou espaces sportifs aux comités départementaux pour l'organisation de leurs événements (AG, compétitions nationales), des tarifications spécifiques pour les collèges ainsi que de nouvelles

missions comme l'accueil de stages, la mission d'accompagnement des sportifs de haut-niveau...

### **Aides aux projets de proximité**

Le fonds de solidarité territoriale permet d'accompagner les projets d'investissement portés par des acteurs locaux, communes ou associations. Pour le territoire de Mulhouse les aides attribuées par la Collectivité européenne d'Alsace d'un montant total de près de 100 000 € concernent les actions suivantes :

- US Richwiller Basket : acquisition de matériels et divers équipements sportifs,
- Commune de Richwiller : acquisition d'un podium sur roues,
- Jeunes Sapeur-Pompiers de Pfastatt : acquisition d'équipements,
- Cercle St Ulrich : divers travaux au siège de l'association,
- AFSCO : acquisition d'équipements et de matériels pour l'installation d'une cuisine,
- IRFA: acquisition de matériels,
- Union Saint Joseph Mulhouse : acquisition et installation d'un écran de projection dans la salle de spectacle,
- CDOS : acquisition de matériel informatique et de supports pour des expositions,
- Les Mulhousiennes : acquisition d'équipements informatiques,
- Société Protectrice des Animaux : acquisition de matériels pour la création d'un arbre à chats,
- Pétanque Club Bollwiller : création d'un club house de pétanque,
- Société d'arboriculture de Wittenheim : acquisition d'une faucheuse et d'une tondeuse,
- CLUW : acquisition d'une scie,
- Commune de Ruelisheim : renouvellement d'une aire de jeu,
- Association rencontre et loisirs : remplacement du chauffe-eau.

### **Pour le développement du bilinguisme**

La politique volontariste en matière de développement du bilinguisme de la Collectivité européenne d'Alsace permet d'accompagner les établissements privés sous-contrat. L'Assemblée a décidé de l'attribution de deux subventions :

- 85 000 € au collège épiscopal à Zillisheim pour le financement de postes des professeurs assurant les cours

dans les parcours bilingues sur 4 niveaux (6ème, 5ème, 4ème, 3ème),

- 100 000 € à l'association ABCM Zweisprachigkeit pour le financement de 5 postes pour 5 classes de Mulhouse et Lutterbach.

**Les dispositifs d'aides pour la préservation et valorisation du patrimoine emblématique alsacien** s'adressent aux particuliers, notamment pour les travaux de rénovation de maisons alsaciennes traditionnelles ou aux communes pour la préservation de biens culturels ou patrimoniaux. Deux dossiers ont été approuvés par l'Assemblée à Rixheim :

- une subvention de 16 240 € pour la rénovation d'une ancienne ferme avec grange mansardée, maison à pans de bois aux dessins atypiques estimée du 17<sup>ème</sup> siècle,
- une subvention de 6 926 € pour le relevage de l'orgue et la révision de l'instrument daté de 1863, œuvre du facteur d'orgue lorrain Verschneider.

**Dans le cadre du GERPLAN**, 1 732 € permettront la plantation de fruitiers dans le verger-école de Kingersheim et l'acquisition d'un broyeur et d'un presseur hydraulique pour l'association Arbo Nature de Mulhouse et environs.

**Contact presse :**

Anne Pradines

06 75 55 23 61

anne.pradines @alsace.eu